



BANQUE DU CANADA

---

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**  
**Le 10 septembre 2003**

**COMMUNIQUER AVEC :**  
**Pierre Laprise (613) 782-8782**

### **Le gouverneur passe en revue les mesures visant à stimuler la confiance**

VANCOUVER, COLOMBIE-BRITANNIQUE — Le gouverneur de la Banque du Canada, M. David Dodge, a déclaré aujourd'hui que des progrès substantiels avaient été accomplis pour raffermir la confiance des investisseurs et des consommateurs à la lumière des chocs économiques et des scandales financiers et comptables survenus dernièrement.

S'adressant à la Chambre de commerce de Vancouver, le gouverneur a décrit les récents efforts déployés par les organismes de réglementation, les gouvernements et les sociétés en vue de renforcer la confiance dans les marchés financiers. « Bien sûr, ces efforts contribuent aussi à améliorer le processus décisionnel des sociétés, à accroître leur efficacité et à les rendre plus solides. C'est pourquoi il est de notre intérêt à tous que nous réalisions d'autres progrès à ce chapitre », a soutenu M. Dodge.

En ce qui concerne l'économie, le gouverneur a souligné que la croissance de l'activité a été interrompue au deuxième trimestre de l'année par des facteurs à court terme, notamment l'épidémie de SRAS et les restrictions commerciales imposées sur les exportations canadiennes de bœuf et de bovins par suite de la découverte d'un cas isolé de maladie de la vache folle. Le rythme d'expansion de l'économie devrait demeurer inférieur à celui de la production potentielle au troisième trimestre, en raison des restrictions commerciales restantes relativement aux exportations de bœuf et de bovins, ainsi que des effets de la panne d'électricité en Ontario et des incendies de forêt dans l'ouest du pays.

« En dépit des facteurs temporaires qui ont touché l'économie aux deuxième et troisième trimestres de cette année, des signes nous indiquent que les conditions propices à un renforcement de l'expansion économique sont réunies », a précisé le gouverneur. L'inflation mesurée par l'indice de référence devrait demeurer sous la cible de 2 % pendant un certain temps.

Dans ce contexte, la Banque du Canada a abaissé, le 3 septembre, le taux cible du financement à un jour de un quart de point, pour le ramener à 2 3/4 %. « Il découle de cette décision que les taux d'intérêt directs favoriseront le retour de l'activité économique à des niveaux compatibles avec un équilibre global entre l'offre et la demande, ce qui contribuera à ramener l'inflation au taux visé à moyen terme. »